

Bridge Club du Vidourle



ASSOCIATION CULTURELLE POUR LE DÉVELOPPEMENT DU BRIDGE

Association à but non lucratif régie par la loi du 01-07-1901- Fondée le 29-06-2000 (n°0343028174)

Centre socio-culturel Espace Mistral - BOISSERON 34160 – Président : Jean Claude DRUINOT

Réunion du bureau du 02/9/2020

Présents : JC Druinot
Josette Bokis
Katia Clerens
Danièle Fenneteau
Francis Cornu
Jean-Paul Barbier
Gérard Pointreau
Louiza Lafon

Absents : Marie Duesberg et Roger Walter

Ordre du jour : Préparation de L'AG du 26 septembre 2020

La séance est ouverte à 9h45 autour d'un café

Les différentes décisions prises :

- Changement du site internet Ok
- Reprise des tournois le **9 septembre à 13h30** pour démarrage à 13h45 avec les mesures sanitaires indispensables : **port du masque obligatoire** si oublié le club en fournit un contre 1€ et gel fourni par le club
- Louiza essaiera d'appeler le maximum de joueurs pour le tournoi du **09 septembre** et en établira la liste.
- La liste d'inscription au tournoi se fera à l'entrée dans la salle avec vos coordonnées.
- Le goûter est annulé, il y aura juste une petite pause de 10 minutes vers 16h00
- On jouera 24 Donnes au lieu de 28 car la salle doit être libérée à 18h00 précises après avoir effectué le rangement et la désinfection, nous comptons sur votre collaboration
- Déroulement des parties : les boîtes à enchères seront prises par les joueurs d'Est et Ouest à chaque rotation. Katia et Louiza se chargeront du respect du port du masque.
- Lavage des mains à chaque rotation

- L'Assemblée Générale (AG) aura lieu **le samedi 26 septembre suivie d'un** tournoi de régularité. D. Fenneteau et JP Barbier se chargent de trouver un restaurant pour le soir
- Le montant de la participation au repas sera de 15 euros pour les adhérents et 20 euros pour les extérieurs.
- Danièle Fenneteau et Jean-Paul Barbier se chargent de trouver un restaurant pour **le mercredi 14 octobre**, car nous n'avons pas de salle. A l'occasion, nous vous proposons un bridge champêtre à la Pierre de Feu à Salinelles le montant de la participation au repas et au tournoi est fixé à 15€, pour les adhérents et 20 euros pour les non adhérents à régler lors de votre inscription. Inscrivez-vous au plus tôt auprès de Danièle et Jean-Paul, le restaurant ne peut recevoir que 40 personnes, 48 au maximum, soit 12 tables maximum.
- Le Président offre un repas aux membres du bureau pour leurs bons et loyaux services.
- Pour l'année 2020-2021 :
 - L'adhésion au club est fixée à 25€
 - la licence FFB à 26€
 - un couple licencié à 40€.

Notre éminent trésorier Gérard Pointreau est prêt à accepter vos chèques dès la reprise du Club.

- La journée des Associations à eu lieu le samedi 5 septembre à 09h à Sommières où Marie, Danièle, Michèle et Louiza ont tenu une table d'accueil et à 16h Jean-Claude, Francis, Lulu et Jacques se sont installés à Boisseron à la Carrière pour y accueillir le public.

Au plaisir de vous retrouver très vite au Club de Boisseron

La séance s'est terminée à 12h00 autour d'un apéritif offert gracieusement par Elisabeth, l'épouse de Jean Claude

Le Président, Jean Claude DRUINOT